



Numéro de l'acte	2021-57-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

QUESTION N° 2021-57

POLE RESSOURCES : FINANCES – MARCHES PUBLICS

Ville – Affectation du résultat de l'exercice 2020 au Budget Primitif 2021

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux finances

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget de l'exercice 2020,
Vu le compte administratif de l'exercice 2020 approuvé,

L'excédent de Fonctionnement s'élève à : **3 843 399.32 €**

L'excédent d'investissement s'élève à : **402 110.93 €**

Les restes à réaliser de la section d'investissement s'élèvent à :

- En dépenses : **414 242.12 €**
- En recettes : **676 473.54 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

DE DECIDER l'affectation suivante :

- La somme de 1 643 399.32 € reprise à l'article 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés
- La somme de 2 200 000 € sera reprise au 002 Résultats reportés de la section de fonctionnement (recettes)
- La somme de 402 110.93 € sera reprise au 001 Résultats reportés de la section d'investissement (recettes)

DIT que ces sommes seront inscrites au Budget Primitif 2021

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 14 avril 2021

Benoît ROUSSEL,
Maire de la ville d'Arques





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021**

Affiché le 16 avril 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le sept avril 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Ludovic LELEU ayant donné pouvoir à Chloé KOCLEGA

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Cécile CARON est nommée secrétaire de séance.